

hebdo communiste des P.-O.



# Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

Conflit Israël/Hamas  
Jupiter au Proche-Orient

p. 15

Schéma  
de cohérence territoriale

# Quelles alternatives ?

p. 4 à 7

• **CCPM**

*Jean Vila corrige le RN* p. 8

• **Septième art**

*La jeunesse de Céret à l'heure du cinéma* p. 11

2 € - N°3996 - Du 03 au 09 novembre 2023



# l'Édito

## Le prix de la haine



Evelyne Bordet

Les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre ont fait plus de 1 400 morts, en majorité des civils israéliens, selon Tel-Aviv. Dans la bande de Gaza, plus de 8 000 Palestiniens, majoritairement des civils, dont 4 000 enfants, ont été tués dans les pilonnages menés en représailles par l'armée israélienne, selon le dernier bilan des autorités gazaouies. D'autres morts, nombreux sont à venir. Un score macabre...

Qui est coupable ? Tout le monde, et finalement personne ? Un tel déferlement de violences de part et d'autre ne peut que conduire au chaos. Le droit « *légitime à se défendre* » n'est pas un droit à la violence, et ne doit pas se transformer en une punition collective pour plus de deux

millions de personnes. Face au déni d'humanité terrifiant revendiqué par Israël, qui se vante de bombarder des « *animaux* » à Gaza, un espace de pensée et de parole apparaît aujourd'hui d'autant plus essentiel. Déshumaniser les Palestiniens en opérant un nettoyage ethnique sous couvert d'éradiquer le Hamas, c'est ce qui se déroule sous nos yeux...

Le noyau fondamental de ce conflit est l'absence d'égalité des droits entre Palestiniens et Israéliens. Il n'y aura pas de paix s'il n'y a pas d'égalité de droits.

Au lieu d'utiliser tous les leviers pour imposer un cessez-le-feu immédiat, de nombreux dirigeants des pays occidentaux prêtent allégeance à Israël et ses représailles aveugles, et légitiment ce massacre. Pourtant, une prise de conscience semble se dessiner de par le monde... Alors que des milliers de personnes ont défilé légalement ces derniers jours en Espagne, en Angleterre, aux Pays-Bas ou aux États-Unis « *contre le colonialisme israélien* » et en « *soutien au peuple palestinien* » pour l'arrêt des frappes israéliennes à Gaza, et une paix juste et durable entre Israéliens et palestiniens, en France, interdiction générale des rassemblements propagandistes décidée par Gérald Darmanin, estimant que ces manifestations « *sont susceptibles de générer des troubles à l'ordre public* ». Honteux...

## Lecture musicale

« *Il faudra que je me souvienne, plus tard, de ces horribles temps* ».

**10 novembre**  
**à Thuir - 18h30**  
**Salle Lambert Violet.**



Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) en partenariat avec la mairie présentent une lecture musicale : On aurait pu penser que l'horreur des camps nazis aurait défié toute traduction en mots, et pourtant, Primo Lévi, Robert Antelme, Jorge Semprun, Gisèle Guillemot, tous survivants de camps nazis, et à l'instar de Charlotte Delbo, ne se posaient pas la question « *de savoir ce que pouvaient les mots et la lit-*

*térature mais ce qu'ils devaient* ». C'est donc avec leurs mots, avec leurs écrits, devenus aujourd'hui des textes majeurs de la littérature post concentrationnaire, que, Nicole Rey et Guy Jacquet accompagnés au violoncelle par Joël Pons sur des suites de Bach vont essayer de nous faire un tant soit peu approcher, les dernières heures du calvaire des déportés.e.s, à savoir leur libération au printemps 1945.

## Billet d'humeur

### Ben fet !

Les manifestations perpignanaises ont joui pendant des décennies d'une sorte d'autorisation tacite des services de la préfecture, comme des services de police. Les demandes d'autorisation de manifester, fréquentes dans les départements voisins, étaient ici plus que rares, Certains préfets de le déplorer, mais ils s'y faisaient, dans la mesure où dans le quotidien local les organisateurs l'annonçaient. Tout le monde y mettait du sien pour que les choses se passent au mieux et que le droit constitutionnel de manifester ne souffre d'aucune entrave. Avec Sarkozy, l'amour de la démocratie a sans doute connu quelques défaillances, une obligation d'autorisation a été requise et le préfet se réservait bien sûr le droit de l'interdire. Une manifestation ça fait toujours désordre : elles se terminent souvent sur le quai Sadi Carnot et peuvent heurter les oreilles du représentant local de l'état qui y est logé. C'est insupportable !

D'où l'interdiction de mercredi dernier d'une manifestation pacifiste : heureusement il y a eu un juge administratif moins obtus que notre nouveau préfet pour lui dire qu'il avait tort. Ben fet !

J.-M. P.

## Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan  
Tél. 04 68 67 00 88  
mail : letravailleurcatalan@letc.fr  
Site : www.letc.fr  
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621  
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :  
Jean Vilert  
Maquette : Corinne Coquet  
Une : © Corinne Coquet  
Illustrations : © Delgé  
Impression : Imprimerie Salvador  
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :  
Corinne Coquet / Dominique Gerbault  
Publicité :  
Richard Siméon



Habilité à la parution  
de vos annonces  
**légales.**  
Contactez-nous par  
mail : [legales@letc.fr](mailto:legales@letc.fr)

## Cultures de Paix

## Rien ne peut empêcher l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza !

**L'association « Cultures de Paix » et le collectif d'organisations partenaires appelaient à un rassemblement le mercredi 25 octobre en fin de soirée devant la préfecture.**

Par un communiqué de presse les motivations en étaient précisées.

« Nos organisations condamnent fermement les actes terroristes perpétrés par le Hamas et les crimes de guerre dont est responsable l'état israélien depuis des décennies.

Depuis 75 ans, les droits des Palestiniens sont niés. Ils vivent la colonisation ... pour autant rien ne peut justifier que l'on s'en prenne aux populations civiles et tout notre soutien va aux peuples israéliens et palestiniens seules victimes de l'escalade de la violence.

Le collectif « Cultures de Paix » appelle à un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus qui frappe indistinctement les populations civiles à Gaza. »

Par ailleurs le collectif appelait les organisations progressistes du département à se joindre au rassemblement<sup>(1)</sup>. Une manifestation déclarée en préfecture et aux objectifs on ne peut plus clairs. Tel ne fut pas l'avis du préfet des P.-O. qui au dernier moment a pris un arrêté d'interdiction sur le fondement d'attendus approximatifs et parfois injurieux pour les organisateurs.

Tel celui prétendant que la manifestation organisée « vise à provoquer ou à légitimer des actions de nature terroristes, qu'il existe donc un risque sérieux que soient commises des infractions pénales telles que

délict d'apologie du terrorisme, de provocation à des actes de terrorisme, d'incitation à la haine ou à la discrimination à raison de l'appartenance à une nation ou une religion »

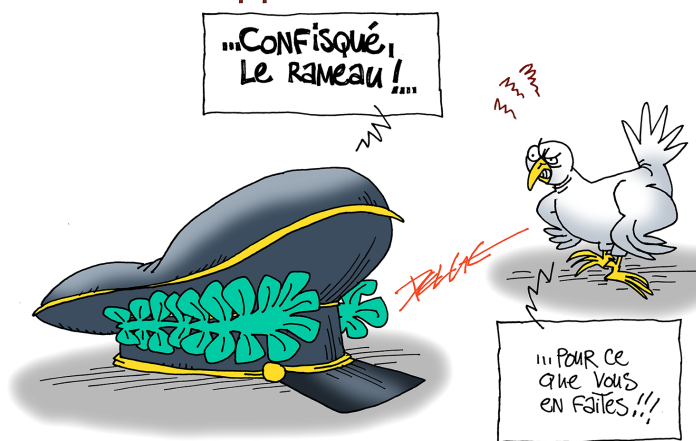
Deux hypothèses ; soit le représentant de l'Etat ne sait pas lire les communiqués de presse soit il s'inscrit malheureusement dans des manipulations politiques qui ont peu de rapport avec la tranquillité publique et la préservation des libertés fondamentales notamment d'expression. La préfecture relaie ainsi des manœuvres politiques du gouvernement et de la présidence française visant à empêcher la légitime expression du soutien apporté aux deux peuples israélien et palestinien victimes des actes terroristes du Hamas et de la politique aveugle du gouvernement d'extrême droite d'Israël.

Au terme d'un référé déposé en urgence par « Cultures de Paix » la justice, jugeant peu convaincants les arguments de la préfecture, a suspendu son arrêté et autorisé le rassemblement. Celui-ci a pu finalement se tenir avec la participation de près de deux cents personnes. Au vu de la poursuite des bombardements aveugles et criminels sur la population civile de Gaza, amplifier les mobilisations pour faire cesser le massacre est une exigence.

Michel Coronas

(1) NPA et LFI se sont joints mais sur la base d'un autre texte issu d'un appel national.

**Le Préfet des P.-O. interdit la manifestation de soutien aux populations civiles de Gaza**



## Extraits

## Intervention d'Hervé Bégué, président de « Cultures de Paix »

Nous sommes réunis ce soir à l'initiative de l'association « Cultures de Paix » et des organisations qui la composent, rejoints par un certain nombre d'autres organisations. Nous sommes engagés pour une paix juste et durable dans le monde entier.

Nous luttons contre les États aux visées impérialistes, les marchands de canons et les fauteurs de guerre qui sévissent à travers le monde...

Le 7 octobre dernier un pas de plus a été franchi dans l'horreur et la barbarie, avec des actes terroristes perpétrés par le Hamas envers le peuple israélien, 1400 Israéliens et d'autres nationalités ont été sauvagement assassinés, hommes, femmes, enfants et même des bébés. Nous condamnons ces actes avec la plus grande fermeté, sans ambiguïté, rien ne peut les justifier (...)

À cette barbarie, le gouvernement israélien répond par un déluge de feu, par un blocus total qui s'abat sur le peuple gazaoui.

Combattre ceux qui ont perpétré ces massacres ne peut se faire en bombardant aveuglement la population palestinienne de Gaza (...) Les gouvernements de tant d'États, à commencer par le nôtre, la France, les ont abandonnés à leur sort, victimes d'humiliations quotidiennes, de discriminations, de privations par le gouvernement israélien. Nous sommes solidaires du peuple palestinien et du peuple israélien (...)

Nous appelons la France à peser de toutes ses forces pour faire respecter le droit international pour faire libérer les otages et protéger les populations civiles (...)

Nous demandons à nos sénateurs, comme nous le demandons au préfet, qu'ils interviennent au-

près du président de la République et du gouvernement français pour qu'ils agissent fermement pour un cessez-le-feu immédiat (...)

Il n'y aura pas de paix durable sans justice. Les pays, dont la France (membre du Conseil de sécurité de l'ONU), doivent agir avec résolution et peser de toutes leurs forces pour faire respecter le droit international.

Devant le risque d'extension du conflit, nous demandons l'application des résolutions de l'ONU impliquant, le retrait par Israël des territoires occupés et l'arrêt de la colonisation et la reconnaissance de deux états israélien et palestinien.

Il n'y aura pas de paix durable dans cette région sans l'existence de deux peuples, deux pays qui puissent vivre dans la paix et la concorde (...)

Version complète sur [www.letc.fr](http://www.letc.fr)

# La quadrature du cercle

**La loi climat et résilience du 22 août 2021 traduit une partie des 146 propositions de la convention citoyenne pour le climat. Elle vise à réduire massivement nos émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030.**

Le développement des territoires doit s'infléchir pour lutter contre le dérèglement climatique.

Pour cela il faut revoir le système actuel de développement et proposer une alternative.

Plus facile à dire qu'à faire.

Remettre en cause l'étalement urbain, le tout voiture, les déplacements domicile/travail, les besoins en logements, les pratiques agricoles, tout ceci dans un contexte de sécheresse et de manque d'eau.

Dans le département de nouvelles règles se mettent en place. Ce sont des documents réglementaires de planification stratégique. Ce sont les Scot (Schéma de cohérence territoriale) qui édictent les nouvelles règles pour les quinze années à venir. Deux Scots existent dans les P.-O.

Le Scot plaine du Roussillon comprend la Communauté urbaine (l'Agglo), les communautés de communes Sud Roussillon, Aspres et Roussillon Conflent. 77 communes, 341 000 habitants.

Le Scot Littoral Sud comprend 25 communes des Albères au Vallespir. 80 000 habitants.

Pour le reste du département ce

sont les Plans locaux d'Urbanisme (PLU) qui s'appliquent dans le cadre de la loi climat et résilience.

## Ce qui doit changer

Limiter l'étalement urbain et les extensions commerciales avec l'arrêt de toute artificialisation des sols d'ici 2050.

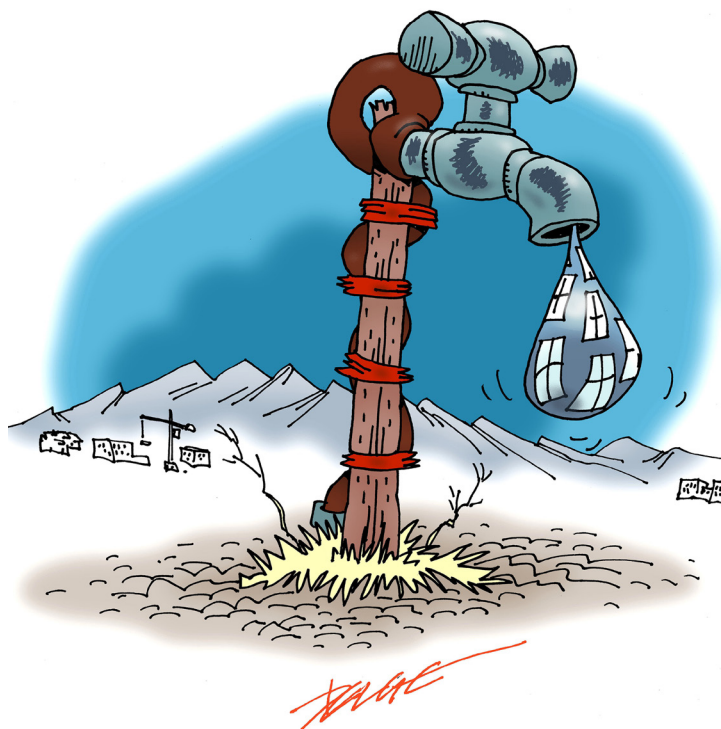
Le nouveau plan de prévention des risques inondation va aussi rendre inconstructibles des terrains qui ne l'étaient pas jusqu'ici. Tout nouveau projet devra prouver que la ressource en eau est suffisante.

De nouvelles mobilités sont à inventer, les transports publics, bus et trains, doivent prendre le pas sur la voiture.

## La population augmente

La croissance démographique est bien là, +0,7% par an, ce qui représente entre 3 000 et 4 000 nouveaux habitants par an. Où les loger ? Sans compter les arrivées extérieures il faudrait 2% de constructions en plus par an. On constate une hausse des prix des loyers et des terrains pour l'accession à la propriété. La loi du marché, l'offre et la de-

## P.O. : peut-on construire indéfiniment ?



mande, fait que nous allons vers une explosion des prix du logement, laissant sur le carreau bon nombre d'habitants des P.-O. avec le risque d'une gentrification du département. Moins de familles et plus de retraités fortunés, la Côte d'azur bis.

Comment concilier les impératifs de lutte contre le dérèglement climatique et les besoins en logements d'une population particulièrement défavorisée dans ce département ?

Jacques Pumaréda

## Un état des lieux critique

**Quelques constats qui nécessiteraient des réponses à la hauteur des enjeux.**

La Plaine du Roussillon est un pôle économique attractif avec 15 000 actifs originaires pour la plupart des communautés de communes voisines. Sur le périmètre du SCOT, ce sont près de 100 000 déplacements quotidiens domicile/travail qui sont effectués en voiture particulière : 4 actifs sur 5 utilisent la voiture pour aller au travail. C'est bien l'articulation et la cohérence entre les différentes offres de transport qui pourra répondre aux besoins de mobilité des habitants. Le réseau cyclable ne permet pas un maillage suffisant du territoire pour répondre de manière sécurisée à la demande en déplacement à vélo, notamment pour les déplacements du quotidien.

Destination touristique, le département voit sa population doubler pendant les deux mois d'été. Avec une importante concentration de population sur la bande littorale, certains axes sont saturés. Le trafic de l'autoroute A9 n'a cessé d'augmenter, passant d'une moyenne journalière de 10 000 véhicules en 1985 au col du Perthus, à plus de 35 000

aujourd'hui. Cette progression atteint des sommets pendant la saison estivale avec des pics de l'ordre de 70 000 véhicules par jour.

## Le maintien et l'amélioration du cadre de vie

La consommation de l'espace, essentiellement agricole, la prévention des risques naturels, notamment des risques d'inondation, d'incendie et littoraux, la protection de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité apparaissent comme les préoccupations principales pour les prochaines années.

Une agriculture créatrice et gestionnaire de paysages parfois remarquables, notamment grâce au réseau d'irrigation mis en place, permet le maraîchage et l'arboriculture fruitière. Néanmoins il apparaît que les dynamiques urbaines à l'œuvre tendent à fragiliser voire nier ces espaces agricoles.

Evelyne Bordet

## Logement

**Une question majeure à Perpignan !****Le droit au logement, inscrit dans la loi depuis 25 ans est loin d'être effectif !**

Se loger, est le dernier rempart contre l'exclusion sociale et dans notre département, à Perpignan où le taux de pauvreté est respectivement de 21 et 32 %, c'est une question majeure. La réalité socio-économique locale marquée par une bonne dynamique démographique, concentre néanmoins des difficultés qui contribuent à la fragilisation de la population. Une situation de l'emploi où se côtoient chômage et précarité, des salaires et des retraites peu élevés, des revenus uniquement constitués de prestations pour 24 % des allocataires... À Perpignan, un quart des habitants vivent dans un quartier concerné par la politique de la ville... Autant de facteurs qui pénalisent l'accès ou le maintien dans un logement et qui sont aujourd'hui aggravés par l'augmentation des prix, de l'énergie et des loyers. Les besoins en logement, en logements sociaux sont donc très forts. En effet, 2/3 des ménages des P.-O. sont éligibles au logement social et 37 % d'entre eux ont un revenu inférieur à 1 000€ mensuels. Le secteur privé n'est ici clairement pas une alternative. Le parc social qui a augmenté de 6 % ces cinq dernières

traduction concrète de ces chiffres, ce sont des personnes dont 35 % du budget part dans le logement, des familles sans abri ou mal logées.

**Une bataille politique**

Or, en lieu et place d'une grande politique du logement donnant une place de choix au logement social, on voit un gouvernement qui réduit le nombre de bénéficiaires de l'APL, qui entrave les bailleurs sociaux dans la production et la réhabilitation des logements, qui ne fait rien pour réguler la dérive des prix, pour s'attaquer à la rente foncière. La part du PIB consacrée au logement, 1,5 % en 2021 est la plus basse depuis 40 ans ! Pourtant si le logement coûte 38 milliards à la nation, il en rapporte 88 et constitue un important levier pour l'emploi local. Un constat qui correspond bien à la réalité de notre département. Faire respecter ici comme ailleurs le droit au logement nécessite donc une grande bataille politique qui pourrait notamment porter le gel immédiat des loyers avec compensation pour les bailleurs sociaux, la revalorisation des APL, la généralisation de la TVA à 5,5 % pour la construction de logements sociaux, la taxation des plus-values

**Habitat rural****Des solutions à chercher ?****Dans les Pyrénées-Orientales, près de 32 % de la population vit actuellement en zone rurale.**

Si les « ruraux » restent minoritaires, leur nombre a augmenté de 50 % entre 1982 et 2018, contre 39 % seulement pour les « urbains » du pays catalan, d'après l'INSEE. La tendance semble se confirmer encore aujourd'hui. Ainsi les problématiques liées au logement se tendent dans les territoires reculés du département.

On observe une part importante de résidences secondaires, appartenant à des couches sociales moyennes et favorisées, qui sont inoccupées la majeure partie du temps. Le phénomène est lié au caractère géographique et attractif des territoires. Le vieillissement d'une population qui se retire dans des zones reculées dites « tranquilles » mobilise une part des habitations disponibles.

Un des problèmes principaux est le manque de logements pour une grande partie de la population (Contrats de Sécurité Professionnelle (CSP) modestes ou défavorisés, jeunes actifs...).

La construction de nouveaux logements ne peut pas être une solution exclusive et satisfaisante au vu des contraintes juridiques (PLUI), mais également des principes de bon sens vis à vis des limites en terme de ressources (espace, terres agricoles à préserver, ressources vitales limitées comme l'eau,...).

Dans les villages, beaucoup d'habitations sont « bloquées ». Non utilisés par les propriétaires, ceux-ci refusent de les louer ou de les vendre. Ainsi dans certaines zones, comme par exemple sur la commune de Prades, près de 25% des logements sont inoccupés.

La loi ELAN du 23 novembre 2018 ajuste la procédure pour permettre la réquisition des logements à des fins d'hébergement d'urgence de personnes sans abri.

Des solutions sont certainement à chercher à ce niveau, avec la mise en place de plans d'accompagnement à la rénovation de logements restés inoccupés depuis trop de temps.

La problématique de l'habitat dans le milieu rural est ainsi un vrai enjeu politique de développement du territoire qui va devenir de plus en plus exacerbé dans un avenir proche.

Pierre Serra



années, est pourtant fortement en tension, surtout sur le territoire de la communauté urbaine. Paradoxalement le taux de locataires du parc social est le plus faible, 9 % contre 28 % pour le privé. Il y a donc un manque évident de logement social dans notre département où 15 000 dossiers de demandes sont en attente dont 7 934 à Perpignan. La

immobilières... et on l'aura compris comme le dénonçait le sénateur communiste Pascal Savoldeli s'adressant à Elisabeth Borne : « Madame la Première ministre, la seule opposition à la conquête universelle au droit au logement, je m'excuse de vous le dire, mais c'est vous et votre gouvernement ».

Françoise Fiter

# Mobilités SCOT plaine du Roussillon

## Un pas en avant, deux en arrière ?

### Un état des lieux sans concessions

La question des mobilités est toujours importante face aux enjeux climatiques et environnementaux. Elle n'est pas neutre sur la gestion du foncier et sur un développement harmonieux du territoire. Le document général alerte largement sur ces questions et interpelle sur les déséquilibres créés par le développement démographique actuel et à venir. Le déplacement des populations vers les premières et deuxième ceintures de Perpignan au détriment de la ville centre, et la croissance des villes littorales pour le résidentiel secondaire créent des difficultés. Le résultat logique de ce constat est que la part de pollution aux gaz à effet de serre des mobilités dans la plaine du Roussillon est largement majoritaire, à 67%, au vu de la dominance du transport routier dans les déplacements d'habitants toujours plus éloignés de leur travail (50% des trajets domicile/travail supérieurs à 5 km).

### Sans solution autre que routier ?

À la lecture des propositions du document, le contraste entre états des lieux et solutions proposées interpelle.

Si la question du manque de multimodalité et d'interopérabilité des réseaux LIO (bus et Train de la Région) et Sankeo (bus de la Communauté Urbaine) est une évidence et doit être amélioré, aucune proposition ne permet de penser que les 20% d'habitants qui n'ont que la voiture pour leurs trajets, trouveront des solutions.

Les propositions d'amélioration des dessertes ferroviaires (haltes et réouvertures de lignes), présentes dans l'ancien SCOT, ont disparu même si l'importance de leur développement est pointée. Les mobilités douces



sont peu représentées, hors grands axes Européens (« Pyrénées et Méditerranée à vélo »).

Enfin, l'ordre de présentation du document interroge sur la vision environnementale. Commencer par l'importance de l'aéroport, la future LGV et l'autoroute A9 pour s'attarder sur le secteur routier et avancer pas moins de 14 propositions d'amélioration routière est bien loin d'un futur décarboné.

Au final, le document mobilités peut laisser une vision qui paraît loin des enjeux.

P. P.

### Association écologiste



## Contre la spéculation

**Si le projet de schéma encadrant l'urbanisation en Roussillon est encourageant du point de vue du climat, Alternatiba66 estime par ailleurs qu'il est primordial de mettre en place des mesures sociales fortes.**

Éric le Balier de l'association Alternatiba66, mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale, répond aux questions du *Travailleur Catalan* sur la déclinaison locale du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

### Que pensez-vous des mesures proposées ?

Les élus locaux qui siègent au comité local du SCOT ainsi que le président Jean-Paul Billès, maire de Pézilla-la-Rivière, ont élaboré un projet qui répond aux ambitions d'Alternatiba sur plusieurs points : une baisse du rythme des nouveaux logements, une diminution drastique de la consommation d'espaces vierges avec une réduction du nombre des terrains constructibles ainsi que l'arrêt de la création de nouvelles zones commerciales, sans oublier la question de l'eau ! Ce sont des mesures qui, nous l'espérons, demeureront inchangées dans le document final après l'enquête publique. Globalement, nous estimons que le projet fait preuve d'un certain courage politique.

### Quels sont les objectifs d'Alternatiba en matière de logement dans les P.-O. ?

Si le projet allie au mieux les ambitions nationales en matière de défense du climat et les exigences locales, notre association estime par ailleurs qu'il faut se battre pour que les jeunes et les personnes aux faibles revenus puissent se loger. Il existe des moyens de contraindre ceux qui s'adonnent à la spéculation immobilière. Les maires ont la possibilité d'agir et la législation peut évoluer. Il faut plafonner les loyers, garantir le logement social et réhabiliter les logements vacants. Il est par ailleurs urgent de mettre un frein aux résidences secondaires et aux meublés touristiques afin de protéger les locations à l'année. Cela se fait ailleurs. Des associations peuvent peser dans ce sens, comme le fait ALDA \* à Bayonne.

Propos recueillis par Veronika Daae

\* <https://www.alda.eus/projet/>

## RER catalan

## Un projet plus que jamais d'actualité



**La réalité du changement climatique nous oblige à agir pour transformer nos modes de vie et de production, de consommation mais aussi nos moyens de nous déplacer.**

Une lecture des documents du Scot Plaine du Roussillon, et du Scot Littoral Sud montre que devraient être accueillis, d'ici 15 ans, 35 000 habitants de plus en plaine du Roussillon et 8 500 sur le Littoral Sud, et donc un trafic routier encore plus dense avec « des bouchons qui arriveraient chaque matin au pont du Rear (RN914), à hauteur de Rivesaltes pour ceux qui arrivent de l'Agly, au Soler pour la RN 116 et au Mas Sabole pour l'ex RN 9 ».

Or depuis 2019, les communistes

des P.-O. portent l'ambitieux projet d'aménagement durable de nos territoires permettant la prise en compte des transports dans leur globalité, tant au niveau de l'harmonisation des transports collectifs, leur gratuité, la modernisation des infrastructures. Ce projet de « RER catalan » est plus que jamais d'actualité, il est à la fois une réponse à l'engorgement des routes départementales, à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Il est désormais porté par le Département et pour Nicolas Garcia, Premier vice-pré-

sident du conseil départemental : « Il ne s'agit pas pour les collectivités territoriales de se substituer à l'État ou à la SNCF, mais il s'agit d'amener ces derniers à prendre leurs responsabilités, à savoir la remise à niveau de l'infrastructure et le développement du ferroviaire ». Parmi les objectifs du projet citons : le maillage du territoire catalan avec la mise en place de navettes autorail toutes les demi-heures ou toutes les heures sur les liaisons Perpignan-Côte Vermeille, Perpignan-Elne-Céret, Perpignan-Conflent ou Perpi-

gnan-Rivesaltes-Axat permettant une complémentarité bus-train. Mais il faut aussi la remise en état du réseau ferré existant, la création de nouvelles haltes sur la ligne Port-Bou-Perpignan, la réouverture et l'exploitation par la SNCF de la ligne Perpignan-Rivesaltes, la gratuité des transports en commun. Mais tout cela ne se fera pas sans la mobilisation de toutes les forces vives : population, élus, syndicats, milieux économiques, Département, Région.

Michèle Devaux

## La libre administration des communes

**Jean Vila, conseiller municipal de Cabestany et conseiller communautaire à la communauté urbaine réagit aux orientations du Scot plaine du Roussillon.**

**Comment réagissez-vous aux débats sur le développement du territoire le plus peuplé du département dans la plaine du Roussillon ?**

Pour la ville de Cabestany, nous enregistrons une réduction de 50% de nos projets tant pour l'habitat que pour les zones d'activités. C'est un handicap pour des terrains dont nous sommes propriétaires et sur lesquels nous comptons pour loger nos habitants et créer des emplois. D'autant que la commune de Cabestany n'est pas concernée par le risque d'inondations. Nous avons prévu 40 ha à aménager dans les quinze ans à venir, ce sera 20 ha dorénavant. Et en plus c'est maintenant la communauté urbaine qui a la compétence, donc les élus municipaux sont totalement dessaisis.

Le Scot plaine du Roussillon doit être compatible avec le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), lui-même compatible avec les orientations européennes en termes d'aména-

gement du territoire. Il n'y a donc plus d'espace politique à la base des communes pour décider de l'avenir de nos territoires. Et pourtant je suis convaincu que les élus locaux sont bien placés pour définir les orientations à venir. C'est une faillite démocratique. L'immense majorité des maires et des élus locaux est opposée à ces obligations qui brident la moindre stratégie locale de développement.

**Qu'en est-il des enjeux économiques notamment sur l'agriculture ?**

Là aussi, au-delà des considérations générales, il n'y a pas, dans le Scot, de vision à long terme pour l'adaptation et le développement d'une agriculture durable dans les P.-O. Tout le pourtour méditerranéen reste dans les vieux schémas hérités de la mission Racine, où nos territoires ont une vocation touristique de masse qui se traduit par beaucoup de précarité et de dégâts environnementaux avec un taux de chômage élevé. Il y a des solutions pour une agri-

culture de qualité qui s'adapte aux ressources en eau de notre département.

**Quelles conséquences pour l'accès au logement ?**

Toutes ces restrictions vont entraîner une explosion des prix pour le logement, en social, en location ou en accession à la propriété. En plus les banques proposent des prêts à taux élevé et beaucoup de postulants se retrouvent en difficulté pour se loger correctement. Pour répondre aux besoins de nos populations locales, il faut une croissance de 2% par an de l'offre en logements, soit 30% sur 15 ans.

À cela s'ajoutent les nouveaux arrivants qui participent de la vitalité du département. Mon sentiment est qu'il faut résister à ces diktats venus d'en haut pour un développement maîtrisé qui prend en compte la nécessaire adaptation aux enjeux environnementaux.

Propos recueillis par Jacques Pumaréda

# En Català



## Castanyada contra Halloween

- Celebres la festa d'Halloween tu?

- Me prens per un americà? Suposi que Josep Pla hauria dit que aquesta pseudo tradició d'Halloween és una collonada. En tot cas jo ho pensí. És un símptoma més de la nostra aculturació.

- A polític, festes i celebracions populars relacionades amb aquesta època de l'any, el Dia dels Difunts, el dia de Tot Sants.. sempre han existit també en la cultura popular a casa nostra. És una manera de jugar a espantar-nos els uns als altres perquè en el fons la mort ens espanta a tots.

- Me facis pas un discurs sobre festes populars. Evidentment buidar una carbassa, fer-hi uns forats pels ulls i la boca, i posar-hi una espelma a dins per espantar els veïns o la mainada sempre se deu haver fet i són pas els americans que ho han inventat. Lo que me molesta és que aquestes manifestacions populars les hem deixat perdre i ara ens tornen amb un nom americà, fa més modern, i vinga tothom a celebrar Halloween.

- Manyac, d'això se'n diu globalització. També saps que aquestes modes ara sovint són excuses per fer campanyes comercials i fer-nos comprar qualsevol cosa.

- Ben segur i és per això que jo vull pas caure en el parany. Me molesta pas de jugar amb la por mes vull fer-ho amb les nostres bruixes, com les de Tresserra, que la setmana passada feia la seva Festa de les Bruixes.

- Doncs sembla que això de les bruixes també se posa de moda i s'escampa, aquest any n'hi haurà fins i tot a Perpinyà.

- Aquí jo hi veig sobretot aprenents de bruixots, mes canviem pas de tema. Per mi la celebració popular més lligada a la tardor és la castanyada. Castanyada sí, Halloween no ! Castanyes i vi nou. Soc tolerant puc acceptar castanyes i un xic de garnatxa o de vi dolç.

- I bé he sentit a dir que la sequera ha pas anat gaire bé per les castanyes, sé pas si en trobarem i sé pas a quin preu.

- Ui, si ets d'aquesta gent que per fer la castanyada ha d'anar a comprar castanyes al supermercat i ets pas capaç d'anar-les a buscar, deixa-ho córrer, en parlem pas més. Te mereixes ser convidat a una festa Halloween.

C&C

## Conseil Communautaire de Perpignan Méditerranée

# Jean Vila corrige le RN



**Lors de cette session, le Rassemblement national proposait une motion. L'ancien maire PCF de Cabestany a répondu vertement.**

**H**ors cadre et hors compétence, cette motion proposait sans surprise des mesures répressives pour les familles occupant un logement social : l'expulsion ! Après avoir écarté la pertinence de ce texte dans l'assemblée communautaire, Jean Vila précisait : « *que vient faire une telle motion au sein de l'assemblée communautaire ? Les procédures d'expulsion existent déjà, et elles sont encadrées selon le code pénal, selon aussi les règles élémentaires des Droits de l'Homme, validées par le préfet et le parquet de Perpignan* » il ajoutait : « *Si elles doivent être renforcées, approfondies, modifiées, ce n'est certainement pas aux conseillers communautaires de le décider, mais au législateur. À moins de vouloir briser la République et ses fondements, avec des territoires où certaines législations s'appliqueraient ou non, ce qui ne m'étonnerait pas chez certains élus de cette assemblée* ».

### Une opération politicienne détestable

Jean Vila dénonçait ainsi la manœuvre démagogique des élus RN : « *C'est une bien mauvaise façon de politiser un sujet aussi essentiel, qu'est le logement, qui mérite bien mieux que des postures politiques comme celle du RN, avec un copier-coller d'un projet de loi que le RN a présenté à l'Assemblée nationale, débattu et rejeté par les parlementaires* » et poursuivait : « *Vous alimentez des fantasmes et des peurs, comme d'habitude, vous étalez cette vision populiste qui consiste à penser qu'on règle la question du logement, avec des* « YA QU'À,

*FAUT QU'ON* », loin des réalités des élus locaux ». À propos de l'amalgame habituel du RN « *délinquance-étranger* », il ajoutait : « *Ceux que vous qualifiez « d'étrangers » d'ailleurs, sont souvent Français depuis trois ou quatre générations, ainsi que les travailleurs sans papiers résidant en France depuis de nombreuses années, qui payent leurs cotisations sociales et dont les enfants sont scolarisés dans l'école de la République. Il serait temps de régulariser leurs situations* ».

### Des pistes d'un travail sérieux proposées aux élus et aux partenaires

« *Le débat politique s'impose, un débat sérieux, serein, sur des choix, des orientations, des priorités que doivent fixer les élus communautaires. (...). À partir des réalités locales, des obstacles qu'expriment les maires, ou nos partenaires, à partir des expériences aussi. (...). Des réflexions menées avec l'appui des agents du service public, de leur savoir-faire* ». Il proposait ensuite de vrais débats, avec les bailleurs publics qui manquent de moyens (loi Elan), de vrais échanges sur les sites à construire, sur le SCOT, le PGRI (inondations)... Il argumentait ensuite, citant les lois déjà existantes, les dispositifs actuels, et démontrait l'inefficacité opérationnelle des propositions démagogiques de l'extrême droite locale. Il concluait : « *J'invite donc cette assemblée à dépasser l'agitation des fantasmes, à barrer la route à la démagogie sans solution et à voter contre cette motion* ».

M. M.

**Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site [www.letc.fr](http://www.letc.fr)**



## Prévention éducative spécialisée

## Menaces de licenciements à « l'Enfance Catalane »

**Les perspectives de fin de financements institutionnels d'actions éducatives spécifiques laissent les acteurs, éducateurs de rue, dans l'expectative. Des licenciements semblent se dessiner.**

Une dizaine d'éducateurs de rue, salariés CDI de l'Enfance Catalane, ont ainsi exprimé leurs inquiétudes après l'annonce, de la part du président de l'association, de l'arrêt probable de financements d'actions spécifiques. Ils ont aussi précisé leur détermination à lutter pour inscrire dans le temps leur action éducative, pour décrire et démontrer leur utilité et pour trouver les financements utiles à la poursuite des dispositifs et des actions en cours.

### L'Enfance Catalane, une association solidement ancrée

Association Loi 1901, l'Enfance Catalane a été créée en 1937. Son but, ainsi que précisé dans ses statuts, est la protection des enfants en danger physique ou moral ainsi que le soutien des personnes en difficulté. La mission des différents services de l'association est la prévention du risque de danger encouru par l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. L'association emploie environ 220 salariés sur le département et a noué, avec le temps, des partenariats solides avec les différentes administrations publiques ou associatives, dont l'Éducation nationale, la Justice, Pôle emploi, mission locale... Les actions sont diverses. Celles qui, aujourd'hui, sont mises en danger à cause d'un non-renouvellement de financement concernent treize personnes, représentant trois équipes (« bataillons de la prévention ») et un chef de service, intervenant directement dans les rues de Perpignan pour une « prévention spécialisée ». Plus de 300 jeunes, volontaires, sont ainsi accompagnés, suivis, aidés dans le centre ancien de la ville, au Champs-de-Mars et au Bas-Vernet. Le financement de l'État prendrait fin en décembre 2023, les autres financements (ville, communauté urbaine...) en avril 2024. Ces éducateurs de rue disparaîtraient purement et simplement.

### Conserver ces emplois et pérenniser la mission

Un Comité Social et Économique (CSE, ancien comité d'entreprise) extraordinaire a été convoqué ce vendredi 27 octobre. Les représentants du personnel CGT se sont engagés à ne pas aider la direction dans la désignation des personnels impactés et à lutter pour conserver tous les emplois qui ont fait leur preuve. Ils attendent beaucoup du conseil départemental qui, disent-ils, « devrait prendre ses responsabilités dans un domaine de compétence qui est le sien ». Une prochaine rencontre avec la présidente est ainsi vivement souhaitée par les salariés réunis.

Michel Marc

### Point de vue d'élus

#### Françoise Fiter et Rémi Lacapère, élus communistes au CD, ont tenu à préciser :

« Aujourd'hui, plusieurs de ces « bataillons » qui existent dans le pays ne seront plus financés par l'État, qui tient à se désengager. Pour ce qui est des P-O., la question n'est pas encore tranchée et l'ensemble des institutions, y compris le conseil départemental sont très favorables à leur maintien et appuient dans ce sens (renouvellement des financements de l'État), y compris le préfet. La prévention spécialisée est effectivement dans les compétences du conseil départemental. La présidente Malherbe a donc annoncé publiquement que le C.D. apporterait en complément de l'État un financement pour que les « bataillons » soient maintenus. La balle est désormais dans le camp de l'État qui est en train de finaliser ses arbitrages. »

## - annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

### TECSOL

**Société anonyme transformée en société par actions simplifiée**

**Au capital de 172 438 euros**

**Siège social : 105, rue Alfred Kastler 66000 PERPIGNAN  
324 938 786 RCS PERPIGNAN**

Aux termes d'une délibération en date du 28.09.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'objet social est désormais : Toutes activités d'étude, de maîtrise d'œuvre, d'innovation, de télé-suivi et support au bon fonctionnement d'installations solaires de tous types et plus largement toutes prestations d'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans l'élaboration de leur projet solaire.

Le capital social reste fixé à la somme de 172 438 euros.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :** La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

Administrateurs :

Monsieur Louis CASALS, demeurant 9, rue Beausoleil CASES DE PENE 66600

Monsieur André JOFFRE, demeurant 13, rue Pierre L'Enfant PERPIGNAN 66000

Monsieur Yves PORLIER, demeurant rue Courte RIVESALTES 66600

Monsieur Jean-Yves QUINETTE, demeurant 29, rue du Palais de Justice PRADES 66500

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général :

Monsieur André JOFFRE, demeurant 13, rue Pierre L'Enfant 66000 PERPIGNAN

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Membres du Conseil d'administration :

- Monsieur André Joffre, demeurant 13 rue Pierre l'Enfant, 66000 Perpignan,

- Monsieur Sébastien Decottegnie, demeurant 29 rue du Docteur Guichard, 49000 Angers,

- Madame Alexandra Batlle, demeurant 61 avenue Jean Jaurès, 66330 Cabestany,

- Monsieur Bernard Mariaud, demeurant 4 rue Pierre de Fermat, 66000 Perpignan,

- Monsieur Louis Casals, demeurant 9 avenue Beausoleil, 66600 Cases-de-Pene,

PUBLICOM - Annonces Légales et Formalités

48 rue de Bel Air 49000 ANGERS

Tél. : 06 80 07 04 08

Mail : legales.publicom@gmail.com

SARL au capital de 1 000 € - Code APE 7312Z

RCS ANGERS 809 714 496

- Monsieur Jean-Yves Quinette, demeurant 29 rue du Palais de Justice, 66500 Prades,

Président de la Société :

Monsieur André Joffre, demeurant 13, rue Pierre L'Enfant 66000 PERPIGNAN

COMMISSAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions : le cabinet BONNEFOY & ASSOCIES

## Rugby

# Passons du Coq à l'Âne



**Dès le lendemain de la finale de la Coupe du monde, le Top 14 a repris ses droits.**

Le coq français a tiré sa révérence, un peu tôt au goût de tous les supporters français. L'âne catalan reprend son sentier semé d'embûches après une coupure de sept semaines.

## Invictus !

Pour un point en quart, en demie et en finale l'Afrique du Sud conserve son titre. Et même si son jeu n'est pas forcément très beau à voir, cette équipe, hyper complète, en particulier en défense, possède une intelligence de jeu incomparable. Les Boks n'avaient jamais perdu une finale. Ce qui prouve l'état d'esprit d'un peuple, sa résilience. Siya Kolisi, leur capitaine symbole, insiste sur cette qualité : « Certains de nos supporters ont utilisé toutes leurs économies pour venir en France. Si je n'avais pas tout donné sur le terrain, j'aurais pensé les voler, les trahir ». Voir ce capitaine noir brandir le trophée aurait à coup sûr fait pleurer de joie Nelson Mandela qui, en enfilant le maillot vert des Springboks, avait conquis les Blancs et marqué un point décisif dans la réconciliation nationale. Une Coupe du monde c'est aussi fait pour ça !

Mais qu'en sera-t-il de la prochaine compétition dans quatre ans ? La volonté évidente de World Rugby, l'instance mondiale, est de réduire sa durée. Force est de constater qu'actuellement avec des poules de cinq, une équipe se retrouve exempte pendant deux semaines environ. Ce qui rallonge inévitablement la durée de la compétition. Des poules de quatre seraient instaurées et, de fait, chaque équipe aurait un match à disputer chaque semaine. Six poules de quatre au lieu de quatre poules de cinq, ce qui ouvrirait le challenge à quatre équipes supplémentaires. Pas forcément une bonne chose étant donnée la faiblesse de certains pays, mais le but est

de sensibiliser un maximum de pays au rugby. Les deux premiers de chaque poule ainsi que les quatre meilleurs troisièmes disputeraient des huitièmes de finale. Sept week-end de compétition au lieu de huit pour une durée de six semaines avec un gain d'une semaine. D'autre part le tirage au sort des poules serait effectué le plus tard possible ce qui éviterait de voir les meilleures équipes du moment s'affronter dans une même poule. Enfin une avancée dans cet organisme hyper conservateur ! Espérons que d'ici là des mesures au-



## Un calendrier français démentiel

Passé le repos forcé de sept semaines, le Top 14 reprend à vitesse supersonique, sans oublier que vont s'intercaler les fameuses Coupes d'Europe... plus uniquement européennes. Quinze journées d'un rythme infernal pour les équipes françaises, mais surtout pour les équipes qualifiées de petites qui ne pourront pas faire tourner leur effectif comme le

feront les cadors du championnat qui possèdent pléthore de joueurs. Neuf joueurs engagés dans cette Coupe du monde et forcément pas des moindres. D'où le début plus que chaotique des sang et or qui n'ont encore pas récupéré tout leur beau monde. Puissent-ils s'inspirer des propos et de l'état d'esprit de Siya Kolisi, le capitaine des Boks.

En recevant Pau (défaite 24-39), l'USAP avait l'occasion de redorer un blason terni par trois défaites en autant de matchs. Manqué ! Les optimistes vous diront que les Catalans ont fait trente-cinq minutes correctes en première période (14-0) avant de replonger dans les abîmes d'un non jeu, cousu d'erreurs, d'un manque de réalisme et de physique... enfin de tout. Les pessimistes pensent plutôt que la saison est déjà « foutue » alors qu'il reste encore vingt-deux matchs. Dur !

Dur ! Très dur début de saison. L'USAP se doit de se concentrer au plus vite sur son rugby au risque de voir le club entier exploser en vol.

Le coq peut chanter les pieds dans la m... , par contre lorsque l'âne décide de ne plus avancer le problème devient très délicat.

**Fins aviat !**

Jo Solatges

**TOURRES JEAN**  
Electricité  
Climatisation  
Pompe à Chaleur  
Entretien  
Dépannage  
04 68 22 86 30



**TOURRES JEAN**  
**Electricité ALENYA**

**INDUSTRIE - TERTIAIRE**  
**BÂTIMENT - CLIMATISATION**

**1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA**  
**www.electricite-jeantourres.eu**

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

## Septième art

# La jeunesse de Céret à l'heure du cinéma

**La ville de Céret a vécu à l'heure du cinéma avec ses 1093 élèves du lycée Déodat de Séverac qui ont pu découvrir les activités professionnelles du 7<sup>e</sup> art dans des conditions optimales.**

Le festival lycéen Frontières Films Festival, initié par l'association Courts Circuit 66, était soutenu par la Région, le Département et la municipalité de Céret qui avaient mis tous les moyens à disposition pour que l'événement ait l'impact qu'il méritait. Les 3 000 entrées répertoriées ont acté son succès. Dix films ont été mis en compétition pendant quatre jours avec des ateliers rencontres et conférences auxquelles les élèves ont pu participer activement. Les prix ont été remis le 20 octobre à la suite de la projection du film Folies Fermières ouvert au public, après le documentaire de décryptage, De folies en folies, projeté en présence de sa réalisatrice, Caroline Bottaro.

## Palmes d'or

Le Franco-algérien Azédine Kasri a reçu le prix du meilleur scénario et de la meilleure réalisation pour son film Boussa. Le Québécois Vincent René-Lortie a obtenu celui de l'interprétation et celui du Coup de Cœur pour son film Invincible. Bertrand Jullien, professeur d'histoire-géographie et référent culture du lycée nous a confirmé « *le caractère à la fois inédit de l'initiative et sa vocation à entraîner l'enthousiasme de toutes et tous les lycéennes et lycéens qui ont découvert la réalité d'une profession où la créativité n'a d'effet que si elle est accompagnée d'un travail opiniâtre autant que rigoureux.* » Et de poursuivre : « *Le succès a été tel qu'il oblige à une redite en 2024 en tenant compte de cette première expérience et en perfectionnant le rapport avec toute la population de Céret et de ses environs* », poursuit-il. Le directeur artistique du festival Courts Circuit 66, Pierre-Alfred Eberhard, est heureux. Il a pu mettre en évidence « *une vision populaire et partagée du cinéma qui doit être*

*mis à la portée de n'importe quelle personne, quelles que soient sa condition et sa sensibilité, pour prendre elle-même à son compte une réalisation artistique qu'elle peut intégrer à son droit au bonheur.* » Enfin, Sophie Menahem, maire adjointe de Céret, qui représentait la municipalité, a exprimé son intérêt pour « *le thème « Frontières » qui, dans le contexte que nous vivons, prend toute sa dimension quant au dépassement que le cinéma peut et sait suggérer* ». Haut les cœurs ! Nous attendons avec impatience la suite de ce festival.

Yvon Huet



Les lycéens ont voté pour les prix du Festival de Cinéma.

© Yvon Huet

## Livre

# Un homme dans l'histoire

**Dans son dernier ouvrage Nicole Yrle évoque le parcours hors du commun de Francisco Ortiz Torres, un parcours d'engagement de la guerre d'Espagne à Mauthausen.**

Le livre que signe Nicole Yrle est simplement intitulé *Francisco Ortiz Torres, Honor y Gloria*. Sur la couverture sombre, le portrait de cet homme dont le lecteur va découvrir l'incroyable destin. Le regard est profond, l'expression décidée, sous ce visage se déploie le drapeau aux couleurs de la République espagnole. *Honor y Gloria* c'est la devise de cette République tombée sous les coups de boutoir du franquisme. Ce moment d'histoire est constitutif de l'engagement de Francisco pour la liberté et la démocratie contre la sédition.

Au cœur du livre, l'histoire, mais telle qu'elle a été vécue par un homme qui ne s'est pas contenté de la subir, tout au long il en a été un acteur.

Né en 1919 dans un village d'Andalousie, Francisco Ortiz est décédé à Perpignan à l'âge de 94 ans, sa vie est indissociablement liée au combat contre le franquisme puis contre le nazisme. Nicole Yrle fait œuvre d'historienne en évoquant avec précision cette période tourmentée. On retrouve la romancière au travers du portrait sensible et admiratif d'un homme qui s'est engagé à 17 ans dans l'armée républicaine, qui a pris tous les risques, a survécu aux batailles les plus violentes, à la déportation. Un homme qui n'a jamais renoncé, qui a su s'adapter avec intelligence et lucidité à toutes les situations et surmonter de terribles souffrances, une résilience rare. Il était à Brunete, a participé à la ba-

taille de l'Ebre, il a connu la Retirada, les camps de réfugiés, les travaux de force imposés aux « *indésirables* ». Engagé ensuite dans l'armée française il est fait prisonnier, il s'évade, plus tard, ce sera Mauthausen, l'enfer pour quatre longues années. Il y connaîtra aussi la solidarité, et, avec des camarades espagnols, fabriquera clandestinement un drapeau de la République espagnole. Après la guerre, l'exil, impossible de rentrer chez lui. Il fera sa vie en France, plus tard à Perpignan auprès de son fils guitariste connu et enseignant au Conservatoire. Une vie comme un roman et un beau livre utile.

Nicole Gaspon

Cap Béar éditions 18€.



## Où sortir ?

## Perpignan

**L'Archipel** | Jeudi 02 à 20h30 | Cirque Méta-physique - **L'absolu** | De de 11€ à 22€. Du 4 au 19 novembre | Installation expérience - **Dernière Minute** | Entrée libre pour les - 25 ans (accessible uniquement en billetterie). Jeudi 9 et vendredi 10 novembre | Concert de première partie - **Duo Fortecello** | Gratuit. **Institut Jean Vigo** | Mardi 7 novembre à 19h | Projection - **La rivière**, prix Jean Vigo | 6€/réduit 5€. Vendredi 10 novembre à 18h | Projection - **Holy Motors**, rencontre avec Denis Lavant | 6€/réduit 5€.

**El Mediator** | Mercredi 8 novembre à 19h | Concert - **Yes We Jam ! Nina Attal** | Gratuit. Jeudi 9 novembre à 20h30 | Théâtre musical - **Les cahiers de Nijinski** | De 18€ à 20€.

**La Comédie des K'Talents** | Du 26 octobre au 4 novembre à 20h30 | Théâtre - **Un ado peut en cacher un autre** | 17,50€/réduit 14,50€. À 16h | Théâtre - **Les aventures du capitaine frimousse** | 12€/réduit 9€. Du 9 au 4 novembre à 20h30 | Théâtre - **Toutou Youtou** | 17,50€/réduit 14,50€.

**La boîte à rire** | Du 24 octobre au 18 novembre à 15h30 | Théâtre - **La sœur savante et les petits martiens** | 8€. Du 03 au 4 novembre à 15h30 | Théâtre - **Aqua servent les amis** | 16€/réduit 13€.

## Canet-en-Roussillon

**Clap-Ciné** | Jeudi 9 novembre à 20h | Film - **Arrête avec les mensonges** | 6€/réduit 4€.

## Céret

**Salle de l'Union** | Samedi 4 novembre à 20h et dimanche 5 novembre à 16h30 | Opérette - **Le Barbier de Séville - acte I et II** | 20€/réduit 10€. Vendredi 10 novembre à 18h30 | Comédie musicale - **Oliver Twist** | 7€/réduit 4€.

## Elne

**Salle des fêtes** | Dimanche 5 novembre de 15h à 19h. | **Après-midi dansant** - organisé par l'association Traditions Catalanes, | Réservation au 07.49.82.00.32 | 12 €/pers. Mercredi 8 novembre à 18h | Théâtre d'objet - **Greenland** | Gratuit. Salle des fêtes de la mairie.

## Err

**Salle des fêtes** | Vendredi 10 novembre à 20h30 | Jazz/chant - **Alex Augé Quintette** | 10€/réduit 6€.

## Ille-sur-Têt

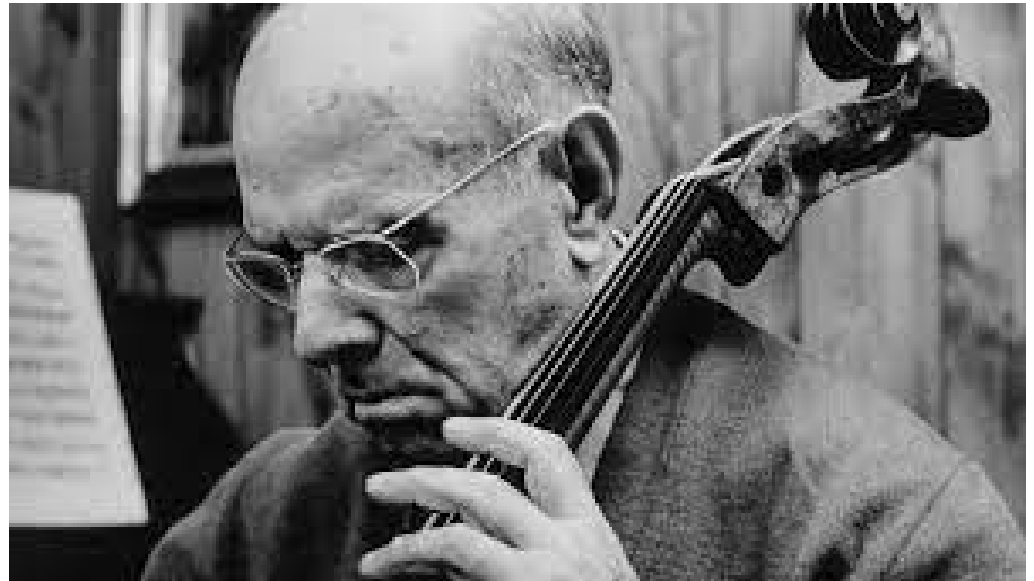
**Espace La catalane** | Samedi 4 novembre à 21h | Fest'ille rire - One man show - **Artus** | De 70€ à 50€..

## Saint-Laurent-de-la-Salanque

**Place Jean Rolland** | Samedi 4 novembre à 20h30 | Théâtre - **Meilleurs vœux** | 5€/gratuit - 12 ans.

# Hommage à Pau Casals

## L'archet de la Paix



**Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Pau Casals, Michel Lethiec a conté la vie dédiée à la musique et à la paix de cet exceptionnel violoncelliste catalan, reconnu et honoré dans le monde entier.**

Qui, mieux que Michel Lethiec, directeur musical du Festival Pablo Casals pendant quarante ans, de 1980 à 2020, accompagné de son épouse Françoise qui avait créé avec lui l'Académie internationale de Prades, pour nous dire la vie de celui que, fidèle à l'origine de l'artiste, il préfère appeler Pau Casals.

Il est difficile de résumer en peu de mots l'histoire de cet homme né en 1876 à El Vendrell qui vécut sans jamais abandonner son violoncelle et la musique jusqu'à 97 ans, en 1973. Interprète musical depuis son plus jeune âge, Pau Casals conquiert peu à peu le monde entier où il fut connu presque avant le 20<sup>e</sup> siècle. Déroulant cette longue et belle histoire, Michel Lethiec a tenu à lui lier tout au long cet amour des autres et de la paix qui guida la vie citoyenne de Pau : aide dans sa jeunesse à des enfants pauvres de Barcelone pour leur permettre de se familiariser avec la musique, amour constant de la Paix qu'il sut défendre autant en aidant, réfugié à Prades, des compatriotes en difficulté, que plus tard en la célébrant à la tribune de l'ONU. Et, pour cet homme si attaché aux libertés, Franco ayant subsisté en Espagne après la guerre, l'exil continua à durer.

### Un enthousiasmant concert

Trois musiciens, trois instruments réunis, ce fut le concert réunissant Michel Lethiec, clarinettiste, François Salque, violoncelliste, que nous avons eu souvent le bonheur d'entendre à Prades et à Villelongue dels Monts et la pianiste Xenia Malatchevitch. Au programme et dans l'enthousiasme, la *Suite n°1 pour violoncelle* de Bach, le Trio N°4 en si bémol majeur de Beethoven et le *Trio* op.114 en la mineur de Brahms. On sait que Pablo Casals découvrit les *Suites pour violoncelle seul* de Bach en 1890, à l'âge de 14 ans. Elles n'étaient considérées que comme des études et c'est lui qui les porta sur la scène publique en les jouant en concert. Alors qu'il fuyait le régime de Franco, exilé en France à partir de 1936, il fut également le premier à réaliser jusqu'en 1939 l'enregistrement de l'intégralité des *Six Suites*, pour la maison de disques anglaise EMI. Et l'on sait que réfugié à Prades il les jouait tour à tour durant toute la semaine et recommençait la suivante. Les deux autres pièces avaient aussi tout pour nous ravir : un étonnant Beethoven peu connu et l'impressionnant et touchant *Trio* de Brahms dont l'interprétation nous a vraiment emballés.

Yvette Lucas

Découvrez d'autres articles, chaque semaine, sur le site [www.letc.fr](http://www.letc.fr)

## Aujourd'hui Musiques

# Festival de création sonore et visuelle

**La traditionnelle manifestation d'automne à l'Archipel déploiera jusqu'au 19 novembre une large palette de spectacles pas seulement musicaux.**

**A**ujourd'hui Musiques 2023 est annoncé avec, comme de tradition, une large variété de spectacles relevant de plusieurs formes d'expression. Si la musique contemporaine et la création musicale en restent le cœur, s'y ajoutent les arts plastiques, le théâtre, des installations, des performances. Le festival s'attache aussi à dépasser les murs de l'archipel avec des spectacles sur le parvis et jusqu'au quartier du Moulin-à-vent. Autre caractéristique, l'interactivité, le public est invité à participer, à dialoguer avec les artistes. Le jeune public n'est pas oublié.

Les réjouissances débutent le 3 novembre avec une « installation expérience immersive » dans le studio de l'Archipel pour la durée du festival. Intitulée *Dernière minute* elle a été conçue par Adrien Monnot et Claire Bardainne, ils mêlent numérique, musique onirique, vidéos, fumée, eau...le spectateur se trouve plongé dans un univers plein de mystères et de questionnements. C'est gratuit pour les moins de 25 ans. Les mêmes créateurs proposent une installation d'affiches en trois endroits de la ville.

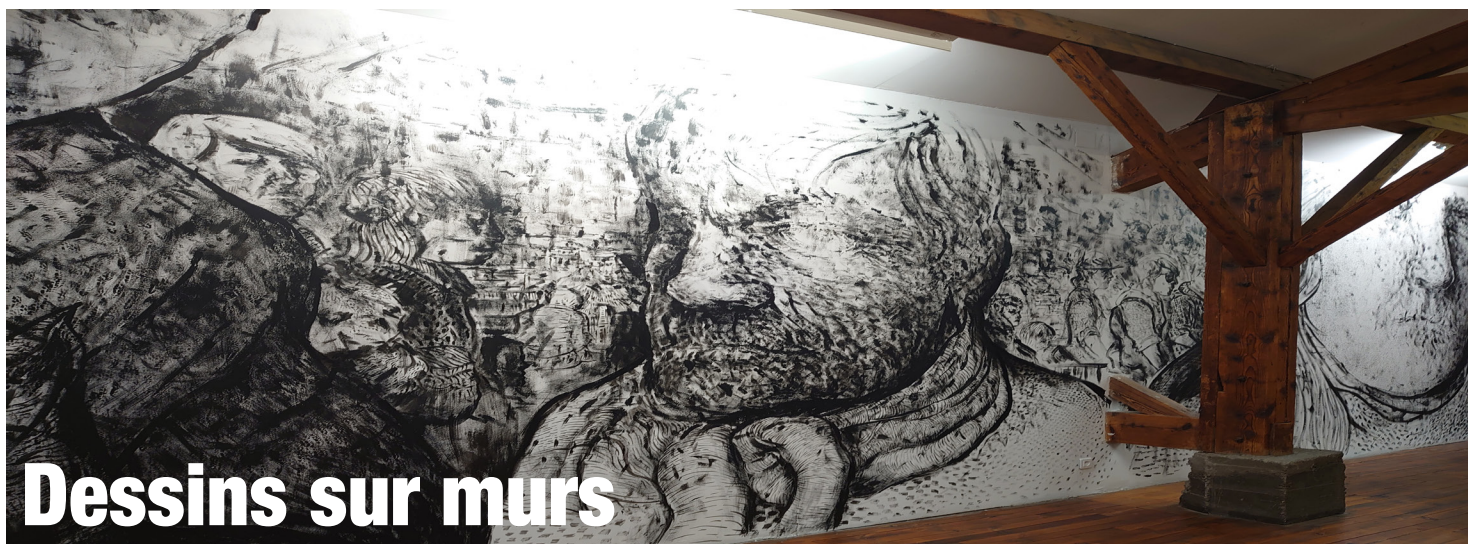


Les spectacles proprement dits débiteront le 9 novembre selon le schéma habituel : des concerts de première partie sous la verrière en entrée libre suivis de concerts payants à prix raisonnables. Parmi ces derniers, les fidèles, Maguelonne Vidal et son théâtre musical (10 nov), Franck Vigroux et son opéra électronique (18), le percussionniste Philippe Spiesser avec l'ensemble *Flashback* (15)...Comme toujours, un récital de violoncelle au lever et au coucher du soleil (16). À noter également *Les cahiers de Nijinski*, théâtre musical de Matthieu Prual avec Denis Lavant et Gaspar Claus (9) ; *Music for 18 musicians* de Steve Reich par l'ensemble Links (11) ; un duo de pianos avec Vanessa Wagner et Wilhem Latchoumia (17) et en clôture le 19, l'ensemble *Les Éléments* direction Joël Suhubiette pour des polyphonies anciennes et modernes.

N. G.

Toutes les informations sur [www.aujourdhuimusiques.com](http://www.aujourdhuimusiques.com)

## Exposition



## Dessins sur murs

**La galerie Acentmetresducentredumonde se met à l'heure du dessin avec six artistes de l'arc méditerranéen réunis autour de cette pratique.**

Du dessin, oui mais sur les murs. Vendredi dernier avait lieu à la galerie *Acentmetresducentredumonde* le vernissage de l'exposition collective intitulée *Dessine-moi un mural*. Cela dans le cadre de la saison du dessin initiée par *Pareidolie*, l'idée étant de réunir des artistes de l'arc méditerranéen, de Nice à Perpignan qui pratiquent l'art du dessin de toutes les manières, notamment mural et ou sur écran.

Cela donne une exposition très originale, et des artistes qui ont su merveilleusement investir le vaste espace de la galerie perpignanaise proche de la gare. Six artistes, donc. Nicolas Daubanes, le régional de l'étape, travaille la poudre de fer aimantée, les incrustations d'acier, il en tire d'impressionnantes images sombres, arbres, prisons...Dominique Castell dessine des ricochets au stylo à bille bleu, ou noir. Sylvain Fraysse est ins-

piré par la culture du rock alternatif. Au sol du rez de chaussée on marche autour des morceaux de bois traversés de petits textes, travail d'Abraham Lee, on est bluffé par l'infinité de crochets parfaitement alignés sur le mur, ou par les tubes métalliques festonnés en appui instable... Océane Mousse, elle, s'intéresse au temps. Enfin, les murs de l'étage sont entièrement recouverts de fresques, dessins en noir sur fond blanc, des scènes de genre, un ensemble unique signé Quentin Spohn. Jamais l'étage de la galerie n'a été aussi superbement occupé.

Nicole Gaspon

L'exposition est à voir jusqu'au 22 décembre du mardi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 12h à 18h.

Environnement

# Sous le goudron de l'A69 ... la collusion

**Soulevons légèrement le ruban noir de l'autoroute de 53 km qui devrait s'étendre de Toulouse à Castres et humons le fumet nauséabond de la connivence entre le monde politique et la finance.**

**A** l'origine du projet initial, les laboratoires pharmaceutiques *Pierre Fabre* qui n'ont eu de cesse d'actionner leurs réseaux politiques et économiques entre 2006 et 2013 pour que ce projet voit le jour.

Dans ce département du Tarn, l'héritage de Pierre Fabre a laissé une connivence étroite avec certains élus locaux, qui ont fait partie ou sont toujours des cadres de l'entreprise, et les relais indispensables du microcosme politique de ce projet pharaonique à l'échelle d'un territoire.

L'actionnariat privé et public a réuni près de 500 millions d'euros pour cette autoroute de la discorde à 17€ l'aller-retour soit un des trajets les plus chers d'Europe.

Le choix de l'actionnaire principal ATOSCA, la société concessionnaire du projet retenue par les élus pour 55 ans n'est pas anodin.

Ses principaux bailleurs de fonds sont deux groupes : TIIC (fonds Edmond de Rothschild) et ASCEN-DI (fonds ARDIAN dont un haut responsable fut responsable des levées de fonds pour la campagne

électorale d'Emmanuel Macron). Ces interconnexions politico-économiques à la limite du conflit d'intérêt, doivent alerter les citoyens sur le bien-fondé de ce projet.

## L'unanimité contre le projet

Le projet a reçu un avis défavorable du Conseil national de la protection de la nature en septembre 2022 et de l'Autorité environnementale en octobre 2022. Dans leur avis, les deux

institutions relèvent les atteintes importantes causées à l'environnement, qu'elles n'estiment pas compensées par l'intérêt socio-économique du projet.

Des associations et collectifs au nombre de 39 refusent formellement ce projet écocide et ont mobilisé des milliers d'opposants sévèrement réprimés par les policiers.

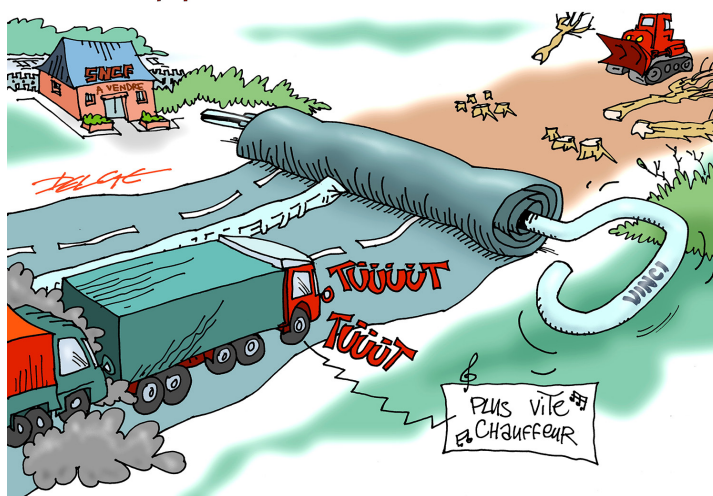
Des scientifiques (1 500) dont Valérie Masson-Delmotte, se positionnent dans une lettre ouverte publiée ce mois-ci dans *l'Obs* pour l'abandon du projet, qu'ils jugent non compatible avec les objectifs de réductions du CO<sup>2</sup> en France.

Dans un communiqué du 18 octobre, le PCF Haute-Garonne rappelle son opposition à ce projet depuis 15 ans et présente une autre voie possible : « ... L'aménagement de la RN126 existante est une solution viable... L'État doit suspendre ce projet ... qui ne répond pas aux besoins des populations et ne respecte pas l'environnement et la biodiversité. »

Les recours déposés auront-ils raison de ce projet ?

Joëlle Allemand

A qui profiterait vraiment l'autoroute A 69 ?



## Sport et Laïcité

# Et si la pratique sportive était la solution ?

**En France, 71% de la population déclare pratiquer un sport régulièrement.**

« La laïcité est un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire. Elle est au fondement de notre société et de notre école qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. »

Voilà ce que dit le ministère de l'Éducation nationale sur son site officiel. Depuis quelques années, le statut laïque de l'école de la République est violemment outragé et attaqué. L'assassinat violent et intolérable d'un professeur pour des raisons de fondamentalisme religieux ébranle sourdement la base même de notre constitution. Si de nombreux moyens sont mis en place pour éduquer et emmener les élèves à respecter la laïcité, c'est par le prisme original du sport que nous vous proposons de l'aborder. En effet, le sport demeure la seule discipline qui permette de faire le pont entre l'école et la maison.

## Un rouage éducatif opérant

Il arrive souvent, grâce aux divers contrats entre les collectivités, le ministère des Sports, le ministère de l'Éducation nationale et les associations que ces dernières rejoignent la cour goudronnée de la récréation. Ainsi le club sportif, si c'est prévu dans ses statuts, se transforme en lien

ou rouage éducatif, en aidant les jeunes individus à éprouver leur vie de jeune citoyen de l'école au stade, et du stade à son quotidien.

Les règles vestimentaires, la façon de s'exprimer, le partage, l'égalité homme/femme sont des thèmes souvent abordés dans les quartiers dits « difficiles ». Il n'est pas rare de préciser que les filles ont elles aussi le droit de se mettre en short, et que selon les disciplines, ces dernières, quand elles ont entre 10 et 12 ans, s'avèrent souvent meilleures dans les épreuves de type « psychomotricité projetée » (tir à l'arc, tir au pistolet...).

Le sport, souvent négligé, demeure et reste un puissant levier à l'éducation populaire et laïque. La Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L) ou la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T), par exemple, ont comme fondement la considération du sport à l'école comme vecteur indispensable à l'émancipation.

Sachant que 71% de la population déclare pratiquer un sport régulièrement et que bon nombre de manifestations sportives rassemblent indifféremment toutes les strates sociales, il serait pertinent que la politique s'en empare sérieusement.

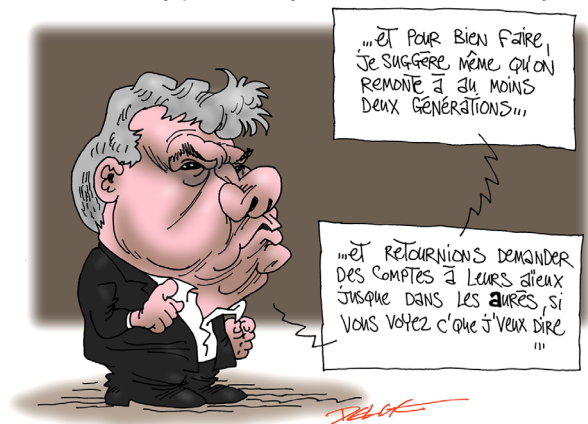
Olivier Patrouix-Gracia

## La haine n'est pas du côté où on l'attend

Invité de France Inter, Eric Ciotti, président des Républicains et député des Alpes-Maritimes, ne souhaite plus que l'État français subventionne les associations d'aides aux immigrés, dont la Cimade, le RESF et le Mrap qui, selon lui, "attaquent l'État". Pire il accuse la Cimade d'être responsable de l'assassinat de Dominique Bernard en s'opposant à son expulsion. Citation : " *La Cimade a fait en sorte que l'assassin de Dominique Bernard soit toujours en France en s'opposant à son expulsion*". Bref, pour Ciotti, ce sont les associations humanitaires qui aident les terroristes, voire qui sont des terroristes. S'il n'était pas aveuglé par la haine de l'autre, il conviendrait que les services de l'État ont fait leur boulot. Ils ont expulsé le père. Ils ont fiché S le fils aîné. Son dernier fils, entré en France à l'âge de cinq ans, a suivi toute sa scolarité dans l'école républicaine où il n'a posé aucun problème et n'avait aucune raison d'être expulsé. Peut-être souhaite-t-il, comme Sarkozy en son temps, que l'on repère les enfants déviants dès l'âge de trois ans ? M.Ciotti aurait-il oublié ses origines transalpines ?

A.-M. D.

Un élu R.N. de Perpignan voudrait pénaliser les familles des délinquants



## Conflit Israël/Hamas

# Jupiter au Proche-Orient

Après la visite des chefs d'états européens et américains, le président français tente à son tour de mettre fin au conflit entre l'Israël et le Hamas.

Lors de sa rencontre avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le 24 octobre, Emmanuel Macron a proposé d'utiliser la coalition internationale destinée à l'origine pour lutter contre l'État Islamique afin d'aider l'armée israélienne à combattre le Hamas.

### Une proposition insensée

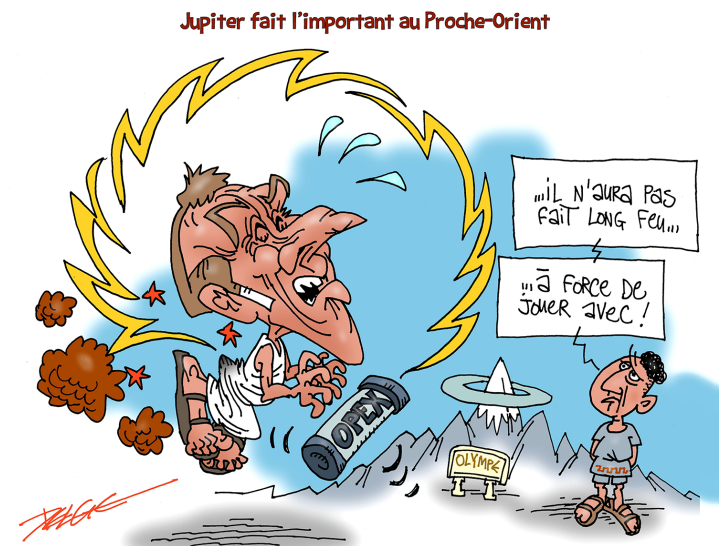
La proposition a été accueillie avec une certaine surprise au Quai d'Orsay et le milieu diplomatique de manière générale. En effet, bien que le Hamas soit considéré comme organisation terroriste par l'Union Européenne et menant des exactions inouïes comme le montrent les attaques du 7 octobre, politiquement parlant le Hamas est une organisation différente de Daesh. Selon l'ancien diplomate et consul général de France à Jérusalem Jean de Glinasty, contrairement à l'État Islamique qui cherchait à créer un Califat dans tout le Moyen-Orient, le

Hamas est un groupe nationaliste palestinien avec des buts beaucoup plus modestes se concentrant surtout sur l'État israélien. De plus, contrairement à Daesh, le mouvement islamiste palestinien bénéficie de nombreux soutiens dans le monde comme le Qatar, la Turquie ou encore l'Iran.

Un discours à Jérusalem, un autre à Bruxelles le 27 octobre où Emmanuel Macron range son uniforme militaire et se meut en homme de paix, soucieux des civils palestiniens, en proposant notamment de créer « une coalition humanitaire maritime » afin soulager les souffrances de la population gazaouie. Toutefois aucune feuille de route concrète n'a été proposée faute d'accord avec le gouvernement égyptien d'Abdel Fattah al-Sissi.

### La position française a du mal à se faire entendre à l'étranger

Même si l'on peut estimer que la position du chef de l'État a pour



but de préserver l'équilibre sur le territoire national endeuillé par les attentats et où la question palestinienne passionne, vu de l'étranger le « en même temps » macronien perturbe et sème le doute sur la stratégie française. D'autant que la France, historiquement, a longtemps eu une position très claire via la solution à

deux États notamment. C'est avec l'arrivée au pouvoir du président Sarkozy qu'un changement de doctrine se fait avec une proximité assumée avec l'Israël. Une proximité continuée aussi bien par François Hollande qu'Emmanuel Macron, aux dépens d'une solution de paix in fine.

Stan

<https://www.ouest-france.fr/terrorisme/etat-islamique/emmanuel-macron-souhaite-que-la-coalition-contre-daech-soit-etendue-pour-lutter-contre-le-hamas-6be70358-725d-11ee-8ee4-6d23d2858b34>

[https://www.lemonde.fr/international/article/2023/10/25/emmanuel-macron-surprend-en-proposant-de-mobiliser-la-coalition-internationale-contre-l-ei-pour-lutter-contre-le-hamas\\_6196349\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/10/25/emmanuel-macron-surprend-en-proposant-de-mobiliser-la-coalition-internationale-contre-l-ei-pour-lutter-contre-le-hamas_6196349_3210.html)

<https://www.marianne.net/monde/proche-orient/une-coalition-internationale-contre-le-hamas-israel-na-besoin-de-personne-pour-le-neutraliser>

[https://www.lemonde.fr/international/article/2023/10/27/a-bruxelles-emmanuel-macron-evoque-une-coalition-humanitaire-maritime-pour-aider-les-civils-de-gaza\\_6196876\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/10/27/a-bruxelles-emmanuel-macron-evoque-une-coalition-humanitaire-maritime-pour-aider-les-civils-de-gaza_6196876_3210.html)

L'Humanité « 60 ans d'évolution de la France sur le conflit au Proche-Orient » 12/10/23

# Le flaviol et le bruit des bombes

À la lecture des prises de position gouvernementales, présidentielles, de Macron, Borne, Darmanin et tutti quanti, qui ont émaillé ces derniers jours, une image a traversé mon esprit, ou plutôt un son fluët qui est resté dans mes oreilles d'enfant, écoutant les sardanes que des coblas pleines d'allant jouaient sur les places de Prats de Mollo. Pour introduire une sardane tonitruante, pour faire le lien entre deux morceaux aux cuivres étincelants, sans doute aussi pour reposer les oreilles et les esprits, un des musiciens jouait un tout petit air rituel de flaviol (une sorte de petite flûte à bec). Il rythmait son morceau en tapant sur un petit tambourin fixé à son bras. Une musiquette délicieuse.

## Le flaviol pour nous enduire

Dans ces temps troublés, c'est un euphémisme, l'orchestre à Macron nous joue régulièrement du flaviol, comme pour desserrer l'étau qu'une actualité oppressante fait peser sur nous et sans doute aussi pour nous « enduire » d'erreurs. Ils sont devenus experts. Rappelons-nous l'épisode des retraites, « *rallonger la durée des années de travail, une nécessité sans pratiquement de conséquences pour ceux qui sont déjà assurés de vivre plus vieux et sur-*

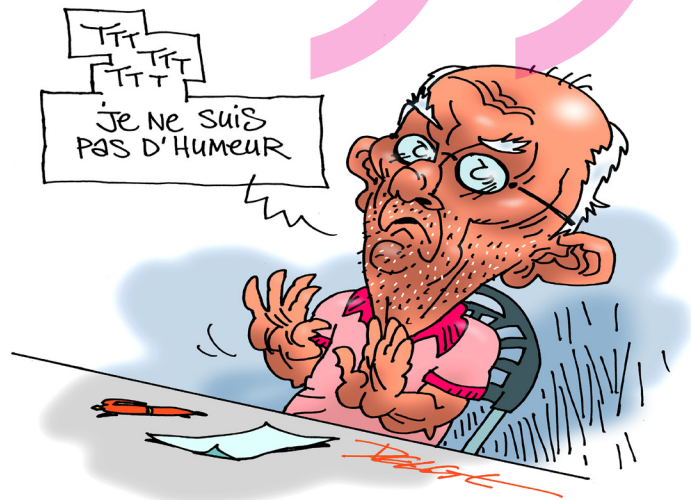
*tout une occasion inespérée de sauver notre système de retraite par répartition que le monde entier nous envie* ». Ce coup de flaviol a eu la réplique musicale qu'il méritait, une symphonie inachevée, collective, unitaire et harmonieuse comme jamais. Inachevée, vous avez bien lu !

## Le flaviol arme à répétition

Le flaviol, dans leur esprit, peut aussi devenir une arme à répétition : ainsi de la musiquette du 49/3 qu'adore la première ministre. On n'a pas la majorité à l'Assemblée pour faire adopter les textes, c'est embêtant en démocratie de gouverner sans majorité, mais la musique de la constitution de la V<sup>e</sup> république a prévu des intermèdes qui permettent de s'en passer, un petit coup de flaviol pour distraire la galerie avec une motion de censure qui sera toujours rejetée et le tour est joué. La démocratie sauvée (enfin presque) et la loi adoptée. La musiquette du 49/3 est en train de reprendre avec l'adoption du prochain budget. On y est tellement habitué qu'ils rêvent de nous faire aimer le flaviol.

## Multiples usages du flaviol

Le flaviol peut aussi servir pour éteindre des incendies sociaux très sérieux : ainsi les émeutes



qui avaient embrasé les banlieues après la mort de Nahel. Madame Borne vient de trouver les réponses, non pas en termes de justice sociale, mais « *des réponses claires de fermeté et d'autorité* ». Appel est fait à la police municipale, à la justice, aux parents, à des initiatives culturelles et éducatives... Quelques millions d'euro pour une efficacité illusoire : du flaviol.

Pour les profs secoués après le meurtre de Dominique Bernard à Arras : des mesures visant à améliorer leurs situations sociales, économiques, à les aider dans leur fonction de cohésion sociale, vous n'y pensez pas. Une émission de télé, La Grande Librairie, avec les profs-écrivains connus

pour dire tout le bien que l'on pense d'eux et puis rien. Du flaviol à l'état brut.

Quant à la proposition de Macron lors de son voyage en Israël, de large coalition anti-daesh, c'est tellement du flaviol qu'elle n'a suscité que du silence...poli. Le flaviol est emblématique de l'inconséquence de nos gouvernants. Devant le bruit des bombes, lors d'événements politiques et sociaux majeurs, on pourrait s'attendre à autre chose qu'à des supercheries, peut-être agréables aux oreilles, mais sans effets réels. Après l'air de flaviol, il y a heureusement la sardane qui réveille les corps et les esprits. Vite on se réveille.

Jean-Marie Philibert

## L'actu vue par **DELGE**

Assemblée muselée : en France, la démocratie est-elle malade ?



70 000 personnes à Barcelone : la Catalogne solidaire des Palestiniens !



Suivez-nous

